

EXCLUSIF. Bruno Retailleau sur l'Algérie : "Puisque la manière douce n'a pas suffi..."

Grand entretien. Jugeant inadmissible la façon "de plus en plus agressive" dont l'Algérie traite notre pays, le ministre de l'Intérieur détaille ses propositions pour en finir avec une relation asymétrique qui, selon lui, blesse la fierté française.

Propos recueillis par [Laureline Dupont](#) et [Etienne Girard](#) Publié le 21/01/2025 à 17:00

📺 Offrir l'article 5



"Je pense que nous sommes trop généreux. La France est le pays d'Europe qui accorde le plus de visas", juge Bruno Retailleau. Léa Crespi pour L'Express

Écouter cet article



00:00/20:55

Boualem Sansal, écrivain franco-algérien, est [toujours détenu arbitrairement](#) en Algérie et un influenceur algérien proférant des menaces de meurtre réside encore en France malgré la tentative d'expulsion des autorités françaises. Ces deux faits résument à eux seuls [la tension qui s'intensifie depuis plusieurs semaines entre les deux pays](#). Mais il s'agit bien là d'une crise à répétition, "une crise perlée", selon les mots de Bruno Retailleau, et la récente reconnaissance française de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental ne constitue qu'un énième rebondissement.

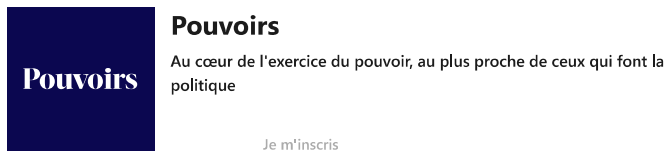
LIRE AUSSI : [Pierre Vermeren : "Les services français redoutent que l'Algérie bascule dans le chaos"](#)

Dans le grand entretien qu'il accorde à L'Express, le ministre de l'Intérieur relève les efforts d'[Emmanuel Macron](#) qui "a tendu la main à l'Algérie pour réconcilier les mémoires" mais regrette [le peu de considération reçu en retour](#). "Puisque la manière douce n'a pas suffi, il me semble que nous devons

à présent examiner l'ensemble des moyens à notre disposition pour remettre la relation sur de bons rails", prévient le locataire de Beauvau qui révèle n'avoir "aucun interlocuteur institutionnel en Algérie". Au-delà de la fin des accords de 1968, il égrène des mesures individuelles, visant, notamment, des dignitaires algériens. Il plaide également pour un meilleur contrôle des entrées sur notre territoire et interroge le rôle d'associations comme la Cimade, financées par l'Etat alors "qu'elles luttent contre la politique que souhaite le peuple français". Il formule une proposition choc : "Je souhaite que demain, et cela devra passer par une disposition législative, l'Etat reprenne la main sur certaines délégations de service public, par exemple en ce qui concerne les conseils juridiques aux migrants."

Décidé à afficher sa fermeté, le ministre défend aussi l'assimilation, plus exigeante que l'intégration. Car, à ses yeux, à la détérioration des liens diplomatiques avec l'Algérie s'ajoute une "dimension plus abstraite, une sorte de blessure" : la fierté française écorchée.

Inscription newsletter



L'Express : Avez-vous connaissance de liens avérés entre le régime algérien et les influenceurs lancés dans une campagne de haine contre la France ?

Bruno Retailleau : Non, à ce stade nous n'avons aucune preuve qu'il s'agisse d'une manœuvre coordonnée. Nous pouvons en revanche considérer que ces "influenceurs" profitent vraisemblablement d'un contexte d'exacerbation des tensions entre la France et l'Algérie. C'est aussi à cause de ces tensions que nous assistons à une lutte interne et sur le sol français – ce que je n'accepte pas – entre des opposants au régime algérien et des soutiens de ce régime.

Mais ces derniers ont franchi la ligne rouge. Il est absolument inadmissible qu'un individu, quelle que soit sa nationalité, profère des menaces de meurtre, de viol, des menaces

"Que chacun se le tienne pour dit : nous ne transigeons pas quand des propos violents sont tenus"

antisémites. Je ne laisserai rien passer. Internet n'est pas une zone de non-droit. A chaque fois que nous avons eu connaissance de ces franchissements de lignes rouges, nous avons saisi la plateforme Pharos [NDLR : un site gouvernemental de signalement de contenus illicites], qui a très vite supprimé les vidéos.

LIRE AUSSI : [Jamel Debbouze, pâte à tartiner... Dans les médias algériens, la France en obsession](#)

Nous avons également signalé ces agissements à l'autorité judiciaire. Nous avons ensuite localisé les individus pour les interpellé systématiquement. Que chacun se le tienne pour dit : nous ne transigeons pas quand des propos violents sont tenus. La violence physique est toujours précédée par la violence verbale.

Le pouvoir algérien prétend que le dossier d'expulsion du territoire français de [l'influenceur Doualemn](#) était incomplet. Qu'en est-il ?

C'est absolument faux. D'ailleurs, les policiers algériens n'ont pas usé de cet argument, mais nous ont indiqué qu'il était "interdit de territoire". Que les choses soient claires : accepter un étranger sur le sol national est un acte de souveraineté. Quand le pays d'accueil refuse à un étranger le droit de rester sur son territoire, la règle internationale impose que ce ressortissant soit accueilli dans son pays d'origine. Là, il n'y avait aucun doute, aucune hésitation, puisque le droit international, la Convention de Chicago, mais aussi le droit que nous nous sommes donné, l'Algérie et nous, avec le protocole signé par nos deux pays en 1994, ne supportent aucune espèce de zone grise. L'Algérie devait accueillir son ressortissant, puisqu'il était muni d'un passeport biométrique en cours de validité.

Est-ce qu'en amont de ce moment à l'aéroport, vous vous étiez assuré que l'Algérie était disposée à reprendre son ressortissant ?

Ce n'est pas le droit, ce n'est pas la règle issue des accords de 1994 entre nos deux pays. Lorsque, comme dans le cas présent, nous expulsions des individus identifiés et disposant d'un passeport, le pays d'origine est informé de façon systématique via les listes de passagers. Aucun laissez-passer consulaire n'est, dans ce type de cas, nécessaire, puisque la nationalité de l'individu est certaine. La seule et unique règle, qui ne vaut pas seulement pour l'Algérie, pas seulement pour la France, est que le pays d'origine doit accueillir son ressortissant. Un point c'est tout. L'Algérie n'a respecté ni le droit international, ni notre protocole bilatéral de 1994.

Vous avez insisté à plusieurs reprises sur le fait que la France accorde des visas à l'Algérie tandis que cette dernière refuse de donner des laissez-passer consulaires (LPC). Quels sont les outils dont vous disposez pour sortir de cette impasse et en finir avec le sentiment d'impuissance publique que cela renvoie ?

Sur le sujet des laissez-passer consulaires, l'Algérie, malheureusement, ne se singularise pas par rapport à d'autres pays. Les obligations de quitter le territoire français (OQTF) dépendent, pour leur exécution, du bon vouloir des pays d'origine, dès lors qu'un LPC est nécessaire, c'est-à-dire dès lors qu'il ne dispose pas de passeport (on dit, dans le jargon, qu'il n'est pas "documenté"). Bien sûr que la proportion de LPC accordés par l'Algérie est trop faible, mais pas plus faible que dans d'autres pays du Maghreb. L'Algérie délivre, semaine après semaine, des laissez-passer et continue d'en délivrer.

Mais on voit bien l'extrême difficulté qui entoure le sujet des sorties et des éloignements du

"Je pense que nous sommes trop généreux. La France est le

territoire français. En résumé, les engagements que nous prenons pour éloigner un individu de notre sol ne dépendent pas de nous mais du pays d'origine. Donc si nous voulons reprendre la main sur l'immigration, comme nous le demande le peuple français, nous devons traiter en priorité la question des entrées dans notre pays. Car les entrées, plus largement que les sorties, dépendent de nous.

pays d'Europe qui accorde le plus de visas"

Je pense que nous sommes trop généreux. La France est le pays d'Europe qui accorde le plus de visas : plus de 25 % des visas délivrés par les pays européens. Cela représente 2,4 millions de visas en 2024 tandis que l'Allemagne en a accordé 1,5 million. L'histoire particulière et les liens que la France a avec les pays du Maghreb ne suffisent pas à justifier ces chiffres.

La Cimade – avec d'autres associations humanitaires d'aide – est un acteur clé de la politique migratoire française puisqu'elle se voit déléguer des missions d'aide ou d'accueil des migrants. Qu'en pensez-vous ?

Une partie des associations se sont dévoyées. Qu'une association ait un agenda politique, veuille promouvoir une politique d'accueil massif de l'immigration, c'est son choix. Ce qui est choquant, c'est quand ces associations profitent des financements de l'Etat pour promouvoir d'autres politiques publiques que celles que l'Etat veut défendre. Il y a un problème parce que certaines de ces structures se voient confier des missions de service public, et les exercent sans la moindre neutralité. Quand la Cimade organise des "Charters Awards" en classant les préfets et en les livrant à la vindicte, ce n'est pas acceptable. Certaines de ces associations conseillent même aux migrants de ne pas se rendre aux rendez-vous consulaires pour bloquer leur identification.

LIRE AUSSI : Kamel Daoud et Boualem Sansal sont les Lumières d'aujourd'hui, par Abnousse Shalmani

Je souhaite que demain, et cela devra passer par une disposition législative, l'Etat reprenne la main sur certaines délégations de service public, par exemple en ce qui concerne les conseils juridiques aux migrants. Je ne vois pas pourquoi l'Etat financerait des associations qui luttent contre la politique que souhaite le peuple français.

Revenons à l'Algérie : notre histoire peut-elle justifier à elle seule que nos relations diplomatiques soient aussi asymétriques ?

Je comprends très bien que [la guerre d'indépendance](#) soit un événement fondateur de l'Algérie moderne. Je comprends que l'Algérie célèbre cet événement. Je respecte les souverainetés, je respecte les Etats et je respecte les peuples. Mais en contrepartie, j'attends que la France soit aussi respectée. Aucune douleur de l'Histoire ne peut donner à quiconque, y compris à l'Algérie, un droit d'offenser la France. Depuis des années, le président de la République a tendu la main à l'Algérie pour réconcilier les mémoires. Force est

de constater que les efforts de la France n'ont pas reçu en retour beaucoup de considération.

Nous vivons à présent une crise provoquée par [la reconnaissance française de la souveraineté du Maroc](#) sur le Sahara occidental. Mais la crise a commencé en réalité bien avant.

"A mesure que nous tendons la main, l'Algérie se montre de plus en plus agressive. Il faut désormais changer d'approche"

C'est une crise perlée. Lorsque le président a parlé de "rente mémorielle", l'ambassadeur algérien en France a été rappelé. Nos avions militaires qui opéraient au Sahel ont été interdits de survol dans l'espace aérien algérien. Puis, au début de l'année 2023, l'opposante Amira Bouraoui se réfugie en France. De nouveau, l'ambassadeur est rappelé. A mesure que nous tendons la main, l'Algérie (ou du moins ceux qui veulent miner notre relation bilatérale) se montre de plus en plus agressive. Il faut désormais changer d'approche. Le peuple algérien est un grand peuple. Le peuple français aussi. Beaucoup de Français se sentent blessés. Les choses ne peuvent pas demeurer ainsi.

L'arrestation puis le maintien en détention de l'écrivain Boualem Sansal a beaucoup choqué en France. Que pouvez-vous faire à Beauvau pour l'aider ?

Boualem Sansal est une personne âgée, malade, arrêtée injustement, et détenue scandaleusement par le régime algérien. C'est inadmissible. C'est l'un de nos compatriotes. Il n'y a pas une journée sans que je pense à lui. C'est un ami, mais surtout un grand écrivain français. Pas une semaine ne s'écoule sans que j'essaie d'agir à mon niveau mais ces moyens-là, je ne veux pas les révéler. Dans ce type d'affaire, l'efficacité commande la discrétion.

LIRE AUSSI : Pascal Bruckner : "C'est bien le pouvoir algérien qui est obsédé par la France et non l'inverse"

Je pense qu'il faut que nous sortions d'un face-à-face Algérie-France. Je me réjouis que, sous l'impulsion de François-Xavier Bellamy notamment et plus largement du PPE [NDLR : le Parti populaire européen, coalition de partis de droite au Parlement européen], une résolution soit bientôt discutée et sans doute votée au Parlement européen, afin de mettre en garde la Commission sur la négociation d'un accord très important comportant de nombreux aspects commerciaux et d'aide concernant l'Algérie. Et cette résolution va indiquer à la Commission qu'on ne peut pas négocier un tel accord quand un pays ne respecte pas le droit international ou enferme un écrivain français.

Il n'y a plus d'ambassadeur algérien en France depuis la fin du mois de juillet. Quels sont aujourd'hui vos interlocuteurs ?

Institutionnellement, je n'en ai pas. L'ambassadeur a été rappelé mais il y a un chargé d'affaires qui traite de la relation avec la France. Je n'interviens pas dans cette relation et je sais que Jean-Noël Barrot est très mobilisé sur le sujet. Les administrations, évidemment, dialoguent puisque nous n'avons pas

cessé de demander des LPC et d'expulser des individus de nationalité algérienne. Mais, en tant que ministre de l'Intérieur, je n'ai pas de relation avec mon homologue algérien.

La DGSI a-t-elle toujours des liens avec son homologue en Algérie ou la transmission d'informations et de renseignements est-elle interrompue ?

Vous comprendrez que je ne peux pas répondre à votre question sur [la DGSI](#). Mais entre les années noires en Algérie, qui ont conduit les services algériens à recueillir un certain nombre d'informations sur des individus, et les actes terroristes en France, une sorte de mutualisation avait vu le jour, un dialogue fructueux s'était noué entre nos pays. Je souhaite que nos deux pays puissent retrouver une relation saine pour ne pas perdre ce dialogue.

LIRE AUSSI : Les dessous de la "guerre hybride" de l'Algérie contre la France : renseignement, islam, immigration...

Depuis 2015, la France s'est réarmée et nous obtenons des résultats sur le terrorisme. En 2024, il y a eu neuf tentatives d'attentats, toutes ont été déjouées. Aucun mort. Nous n'avons jamais eu autant de tentatives d'attentats, nous n'avons jamais eu aussi peu de victimes. Mais tout cela est fragile et il est évidemment nécessaire de continuer à œuvrer ensemble contre la menace du terrorisme islamiste. La France en a besoin, et l'Algérie aussi.

Etes-vous optimiste sur notre capacité à retrouver avec l'Algérie une relation durablement apaisée ?

Je crois qu'il nous faut désormais normaliser notre relation diplomatique avec l'Algérie. La normaliser, c'est-à-dire la dépassionner. Et faire en sorte qu'on entre enfin dans une relation d'égal à égal, sans arrière-pensée, dépourvue de cette idée d'un droit de tirage perpétuel sur la mémoire pour reprocher à la France les événements passés. La génération actuelle ne peut plus comprendre. Le moment est venu de tourner la page. En objectivant les faits, en construisant des liens apaisés, c'est-à-dire réciproques.

LIRE AUSSI : Le tandem Bruno Retailleau - Gérald Darmanin, dernier antidote à la fièvre populiste ?

Dans une relation internationale entre deux pays, c'est la règle de la réciprocité qui l'emporte. Puisque la manière douce n'a pas suffi, il me semble que nous devons à présent examiner l'ensemble des moyens à notre disposition pour remettre la relation sur de bons rails.

Le gouvernement actuel a-t-il la légitimité suffisante pour prendre des mesures juridiques importantes, comme la fin de l'accord franco-algérien de 1968 que vous réclamez, la fin de celui permettant aux dignitaires algériens de voyager en France sans visa ou l'accord de Sécurité sociale facilitant les soins des Algériens en France ?

[Les accords de 1968](#) [NDLR : relatifs aux conditions d'entrée en France des ressortissants algériens] me paraissent datés et déséquilibrés. En tant que ministre de l'Intérieur, je considère qu'ils ont déformé l'immigration algérienne dans un sens qui est celui d'une immigration familiale, de peuplement, et non plus de travail. Je souhaite donc que ces accords soient revus et j'ai à ce sujet une position constante puisque j'avais déposé une résolution au Sénat, en 2019. Une grande partie de la classe politique, de droite et du centre, est désormais favorable à cette révision. Je m'en réjouis.

En outre, pour rééquilibrer cette relation, il existe des mesures d'ordre général, vous les avez citées et j'y suis favorable, mais il peut y avoir aussi des mesures individuelles visant des

"Les Français vivent cela comme une agression et une blessure profonde est en train de s'installer"

dignitaires algériens, notamment, qui veulent mettre à mal nos relations bilatérales. Des mesures qui peuvent par exemple être patrimoniales, ce qui relève de Bercy, ou concerner la délivrance de visas à des personnes privilégiées qui en même temps nous critiquent publiquement.

Nous sommes sous la Ve République : les relations diplomatiques sont du domaine du chef de l'Etat, élu au suffrage universel. Emmanuel Macron tient sa légitimité de l'élection de 2022. Notre rôle, notre mission, c'est de lui indiquer les outils dont nous disposons pour répondre. Ensuite, il faudra faire un choix. Nous n'avons pas souhaité ce moment de tension, il nous est imposé. Et je veux insister sur le fait que cette tension a deux dimensions. Une dimension internationale, qui concerne la relation diplomatique entre nos deux pays. Et une dimension plus abstraite, humaine, une sorte de blessure... C'est la fierté française qu'on écorche. Les Français vivent cela comme une agression et une blessure profonde est en train de s'installer. Cela n'est bon pour personne.

Le sentiment anti-français prend-il de l'ampleur y compris ici, selon vous ? Comment renouer avec la jeune génération française d'origine algérienne qui exprime parfois plus de rancune à l'encontre de la France que ses aînés ?

J'observe que depuis 2023, le fameux couplet anti-français est à nouveau d'actualité dans l'hymne national algérien. J'observe que depuis 2023, on fait

la guerre à l'enseignement de la langue française à l'école primaire au profit de l'anglais...

Il y a deux leviers pour normaliser la relation. Le premier consiste à diminuer le flux migratoire. En cette matière, tout est affaire de proportion : le Premier ministre l'a parfaitement dit dans sa déclaration de politique générale. Aujourd'hui, on voit bien que quand on ne parvient pas à intégrer, cela renforce le processus de "dés-intégration". Les Français qui sont querelleurs, divisés, s'accordent, y compris les électeurs de gauche, pour nous demander de reprendre le contrôle de la politique migratoire. 70 % d'entre eux veulent que l'on mette un coup d'arrêt à l'immigration incontrôlée.

Le second levier, c'est l'intégration et même l'assimilation. Pour la réussir, nous devons cesser de présenter notre histoire de façon lacrymale et pénitentielle. A force de dire que la France n'est pas aimable, pas estimable, qu'elle est

"On n'intègre pas une valeur, on n'intègre pas l'égalité homme-femme, on n'intègre pas la liberté de conscience, on n'intègre pas la fraternité. On assimile ces valeurs"

coupable de tout, on ne propose pas un exemple mais un contre-exemple ! La France ne s'aime pas suffisamment pour se poser en modèle. On fait tout pour que des jeunes générations qui sont sur le chemin de la dissidence continuent dans cette voie et ne s'agrègent pas à notre destin national. J'ai retenu cette phrase de Camus : "Il est dangereux de demander à une nation de s'avouer seule coupable et de la vouer à la pénitence perpétuelle." Voilà où nous en sommes. Nous avons proposé un récit culpabilisant, la repentance, qui a fini par atteindre cette fierté française. Il nous faut reconstruire cette fierté française. Les Français l'exigent et la France le mérite.

LIRE AUSSI : François Bayrou et Bruno Retailleau, l'histoire d'un rapport de force

Nous devons retrouver un regard équilibré sur la période coloniale. La colonisation, c'est bien sûr des pages sombres qu'il faut dénoncer, et nous l'avons fait. Il y a eu aussi, je le dis, des apports et des liens qui se sont créés.

A cela s'ajoute également l'épineuse question de l'articulation de l'islam avec notre laïcité...

Bien sûr. La France est, de tous les pays d'Europe, celui qui a l'immigration la plus concentrée venant d'Afrique, du Maghreb et du Sahel, des zones géographiques arabo-musulmanes énormément travaillées par un islam qui s'est radicalisé, et même, un islamisme. Le danger est de transférer sur le sol national ces problématiques. [Notre laïcité](#) est mise à l'épreuve par une partie de l'islam politique qui vit une période de radicalisation à l'échelle planétaire.

Pourquoi préférez-vous le mot d'assimilation à celui d'intégration ?

Un certain nombre de nouveaux venus refusent toute intégration. Alors que, je le répète, l'hospitalité exige une réciprocité. Ce n'est pas aux Français

d'adapter leurs mœurs. Ce n'est pas à nous de changer de conception de la laïcité, c'est à eux de s'adapter.

Je vois bien aussi que le mot d'assimilation est plus exigeant que le mot d'intégration. Mais je parle d'assimilation parce que c'est une promesse, avec des contraintes bien sûr. La République est une et indivisible. Nos valeurs sont indivisibles. On n'intègre pas une valeur, on n'intègre pas l'égalité homme-femme, on n'intègre pas la liberté de conscience, on n'intègre pas la fraternité. On assimile ces valeurs. Il faut être précis sur les termes. Effectivement, c'est plus contraignant. Le terme d'assimilation figure d'ailleurs toujours dans notre Code civil.

Selon *Le Point*, l'Algérie a octroyé un monopole sur la certification halal à la Grande Mosquée de Paris. Toutes les entreprises qui importent des produits halal en Algérie doivent lui verser une taxe. Cette disposition est-elle conforme à la laïcité française ?

Le sujet ne touche pas aux règles de la laïcité, mais aux règles commerciales. Il n'est pas de mon ressort de vérifier la conformité de cette pratique à des règles qui ne relèvent pas de ma compétence. Cependant, nous regardons l'impact que ce système peut avoir sur le financement du culte musulman. La transparence doit être totale, tout comme elle doit l'être sur les produits proposés aux Français. Aujourd'hui, faute d'indications claires sur les produits certifiés, on peut consommer du halal sans le savoir, et donc financer le culte musulman sans le savoir. J'ai toujours été favorable à une réglementation pour plus de transparence sur le sujet.

Dans un entretien qu'il accorde à *L'Opinion*, le recteur de la Grande Mosquée de Paris vous reproche de ne pas l'avoir reçu : que lui répondez-vous ?

Depuis que je suis arrivé à Beauvau, j'ai reçu tous les cultes qui m'en avaient fait la demande. Le recteur de la Grande Mosquée de Paris ne l'a pas fait. Mais naturellement, ma porte est ouverte. Nous avons, effectivement, beaucoup de sujets à évoquer. Par ailleurs, je réunirai prochainement le Forif, le Forum de l'islam de France.

Quel regard portez-vous sur le rôle actuel de la Grande Mosquée de Paris dont on a parfois dit qu'elle est "une ambassade bis" d'Alger à Paris ?

Dans l'islam en France, l'islam consulaire n'a pas droit de cité. Il ne faut pas confondre les rôles. La diplomatie, ce sont les ambassades ; les lieux de culte, c'est la religion. Point final. J'assume par ailleurs que dans le combat contre l'islamisme politique, la Grande Mosquée a pris sa part, en participant à la charte de l'islam de France qui promeut la liberté de conscience.

On entend parfois qu'un conflit avec l'Algérie pourrait entraîner des déstabilisations en banlieue. Selon vos informations, qu'en est-il ?

Il y a des prudences qui sonnent comme des renoncements. Ce que vous évoquez renvoie à la question de l'assimilation, dont nous venons de parler. Certains faits relativisent ce que vous dites : l'extrême gauche n'a, par

exemple, pas réussi à entraîner les banlieues dans les manifestations propalestiniennes. Je ne me résignerai jamais à l'idée que des Français, d'où qu'ils viennent, s'en prennent à la France.



Laureline Dupont

Directrice adjointe de la rédaction

[Voir tous ses articles](#)

Étienne Girard

Rédacteur en chef Société

[Voir tous ses articles](#)